



Case grisée lorsque la modalité est inconnue

Informations générales	
Code Indicateur	D01-OM-OE01-ind1
Libellé Indicateur	Proportion des surfaces de zone de densité maximale à risque pour lesquelles des mesures d'évitement ou de réduction des captures accidentelles sont prévues
Cible de l'indicateur	100%
Échéance de la cible	2026
Descripteur	D01-OM
Définition de l'indicateur	
Objectifs de l'indicateur	
Code objectif Environnemental	D01-OM-OE01
Libellé Objectif Environnemental	Réduire les captures accidentelles d'oiseaux marins* (au large et à proximité des colonies), et diminuer en particulier les captures accidentelles des espèces les plus vulnérables comme les puffins des Baléares, Yelkouan et cendré par les palangres, les filets fixes et les sennes à petits pélagiques * cf. espèces d'oiseaux marins listées dans l'arrêté BEE"
Façades maritimes concernées	Manche Est Mer du Nord (MEMN), NAMO (Nord Atlantique Manche Ouest), SA (Sud Atlantique) et Méditerranée (MED).
Autres politiques publiques européennes et conventions de mers régionales liées à l'indicateur	
Indicateur/seuil ou autre élément issu des politique ou CMR R	
Actions associées (programme de mesure)	1) D01-OM-OE01-AN1 : Identifier et réduire les risques de capture accidentelle pour chacune des espèces d'intérêt communautaire : *Sous-action 1 : Elaborer une méthode nationale d'analyse des risques d'atteinte au bon état de conservation des espèces d'intérêt communautaire à l'échelle de chaque façade ; *Sous-action 2 : Réaliser une analyse des risques pour l'ensemble des espèces d'intérêt communautaire et renforcer l'effort d'observation sur les pêcheries, les secteurs et les périodes les plus à risque ; *Sous-action 3 : Sur la base d'un état des lieux des méthodes de réduction des captures accidentelles, tester et déployer des mesures de réduction sur des sites pilotes et encourager la mise en œuvre d'actions innovantes ; *Sous-action 4 : Adopter les mesures réglementaires adéquates pour réduire les captures accidentelles, en passant lorsque nécessaire par une procédure de régionalisation

Collecte et bancarisation	
Structure(s) responsable de la collecte et de la bancarisation	OFB
Donnée 1	
Nom de la donnée mobilisée	SAMM1 et SAMM 2
Description de la donnée mobilisée	Campagnes d'observation aériennes de la mégafaune marine SAMM 1 (2011/2012) et SAMM2 (Med : 2018/2019, Atl : 2021/2022)
Dispositif de suivi mobilisé	Campagnes aériennes de suivi de la mégafaune marine et des macro-déchets flottants à large échelle (SAMM, SCANS, ASI)
Façades concernées par les données	Manche Est Mer du Nord (MEMN), NAMO (Nord Atlantique Manche Ouest), SA (Sud Atlantique) et Méditerranée (MED).
Protocole de suivi	Le protocole repose sur la mise en place d'un plan d'échantillonnage composé de transects en ligne, préférentiellement en zig-zag pour optimiser l'effort de prospection. La plateforme d'observation est composée de deux observateurs latéraux et d'un navigateur ou secrétaire qui assure la saisie des données en direct, embarqués à bord d'un avion à ailes hautes et équipé de hublots-bulles. Ce protocole s'appuie sur la méthode dite de ligne transect distance sampling et permet de produire des densités relatives en corrigeant les biais liés aux conditions d'observation (mais potentiellement liés à des biais de détection par l'observateur ou de disponibilité de l'animal en surface, liés à son comportement). La plateforme peut être doublée par deux observateurs supplémentaires, ce qui permet de corriger certains de ces biais et d'affiner les estimations d'abondance produites.
Stratégie spatiale de la collecte	L'échelle et la résolution spatiale sont compatibles avec les SRM GDG, MC, MMDN et MO. Cette plateforme permet un échantillonnage jusqu'au secteur océanique (200 milles nautiques avec un aéronef adapté). L'intérêt de cette plateforme est de couvrir de grands secteurs au cours d'une fenêtre temporelle relativement courte. Toutefois, ce dispositif s'adapte également à des zones plus restreintes et avec une résolution spatiale plus fine (ex : strate côtière des campagnes SAMM ; Pettex et al., 2014) en fonction de l'objectif.
Stratégie temporelle de la collecte	Suivi tous les 6 ans, une fois en été et une fois en hiver
La donnée fait-elle partie d'un programme de surveillance (PdS) du cycle 2 ?	Oui
Cadre de mise en œuvre du dispositif de suivi mobilisé si hors DCSMM	Non pertinent
Commentaires	/
Lien URL catalogage	
Donnée 2	
Nom de la donnée mobilisée	Suivi de l'activité de pêche
Description de la donnée mobilisée	Données VMS
Dispositif de suivi mobilisé	Suivi de l'activité des flottilles données VMS pr bateau > 12 m et rectangle statistique utilisés par le SIH de la flottille de pêche
Façades concernées par les données	Manche Est Mer du Nord (MEMN), NAMO (Nord Atlantique Manche Ouest), SA (Sud Atlantique) et Méditerranée (MED).
Protocole de suivi	
Stratégie spatiale de la collecte	
Stratégie temporelle de la collecte	
La donnée fait-elle partie d'un programme de surveillance (PdS) du cycle 2 ?	Oui
Cadre de mise en œuvre du dispositif de suivi mobilisé	Non pertinent
Commentaires	/
Lien URL catalogage	

Calcul et interprétation	
Structure(s) responsable du calcul et de	MNHN
Descriptif général de l'évaluation de l'indicateur	
Valeur de référence de l'indicateur	
Métrique 1	
Intitulé métrique	Zones de densité maximale d'oiseaux marins à risque
Méthode de calcul de la métrique	CF méthode ARP
Echelle spatiale de calcul de la métrique	
Echelle temporelle de calcul de la métrique	
Valeur de la métrique	
Métrique 2	
Intitulé métrique	Mesures de réduction de risques
Méthode de calcul de la métrique	Inventaire des mesures adoptées suite aux analyses de risque pêche

Echelle spatiale de calcul de la métrique	
Echelle temporelle de calcul de la métrique	
Valeur de la métrique	
Indicateur	
Méthode de calcul et d'interprétation de l'indicateur	Superposition des zones de densité maximales avec les mesures
Valeur de l'indicateur	Pas de valeur pour cet indicateur
Interprétation	Indicateur non évalué
Commentaires interprétation	Un manque de données n'a pas permis l'évaluation de l'indicateur

Analyse Critique
/

Références	
Bibliographie	
Citation	